

# Centre social Soeur Joannès



À l'initiative de Sœur Joannès qui, dès 1942 s'occupa des familles adamoises, le Centre social fut créé et installé rue Dambry ; il porte le nom de sa fondatrice.

Il accueille :

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### *Qu'est ce que le C.C.A.S. ?*

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal. Il est administré par le Maire, Président de droit du conseil d'administration ou en son absence par le vice-président.

Le C.C.A.S. a une personnalité juridique distincte de celle de la commune : il dispose d'un conseil d'administration, d'un budget propre, d'un personnel. Le conseil d'administration est composé pour moitié, de membres élus en son sein par le Conseil municipal et pour moitié, de membres nommés par le Maire ; ces membres nommés sont choisis parmi les personnes participant aux actions de préventions, d'animation, de réinsertion et de développement social menées dans la commune. Les missions du C.C.A.S. sont définies par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

- Le service Logement > 01 34 69 03 29

## Aides financières

Sous certaines conditions, différentes aides peuvent être octroyées aux seniors et aux personnes en difficultés (voir les [aides dans la constitution et l'obtention de dossiers administratifs](#), les [aides légales](#) et les [aides facultatives](#)).

## Sortie annuelle

Chaque année, début juillet, le CCAS organise une sortie estivale à destination des personnes démunies et des familles en difficulté.

## Coordonnées

CCAS  
4 rue Dambry  
95290  
L'Isle-Adam  
[centre.social@ville-isle-adam.fr](mailto:centre.social@ville-isle-adam.fr)  
01 34 69 03 29  
Infos pratiques

## **Horaire d'ouverture :**

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé au public le mardi après-midi)
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Documents

[INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE \(CCAS\)](#)

[Délibération 2026-07 - Installation du Conseil d'Administration du centre communal d'Action sociale](#)

[Délibération 2026-08 - Election du Vice-Président](#)

[Délibération 2026-09 - Délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président ou au vice-president](#)

[Délibération 2026-10 - Constitution et désignation des membres de la commission permanente](#)

[Délibération 2026-11- Constitution et désignation des membres de la commission festivités](#)

[Délibération 2026-12- Constitution et désignation des membres de la commission d'appel d'offres](#)

[Délibération 2026-13 - Désignation du représentant du CCAS dans le Conseil d'Administration de la Fondation](#)

[Chantepie-Mancier](#)

[Délibération 2026-14 - Adhésion à l'union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale](#)

[Délibération 2026-15 - Modification de la régie de recettes du CCAS](#)

## Contact

Tel. 01 34 69 03 29

[centre.social@ville-isle-adam.fr](mailto:centre.social@ville-isle-adam.fr)